



CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Je soussignée, Helen HAMMOND, Maire de la commune de Sierck les Bains, atteste que :

Aux vues de la situation sanitaire actuelle et en raison d'un souci d'effectif, le périscolaire de Sierck les Bains sera exceptionnellement fermé du 17 au 19 février 2021 inclu.

Nous nous excusons pour la gêne occasionnée et faisons tout notre possible pour que le service puisse reprendre normalement dans les meilleures conditions sanitaires.

Délivré pour servir et valoir ce que de droit.

SIERCK LES BAINS, le 19 février 2021

La Maire,

